

ici-bas » détient les pleins pouvoirs. Il est entouré d'une minorité dirigeante assoiffée de sang qui sème la terreur. Le silence est la règle d'or absolue, les armes font la loi et la liberté a un prix, celui de la vie.

Toujours à l'affiche

Les vendredis et Samedis à 21h45 (Relâche le 23 janvier)

GORE (voir n° précédent)

Tous les dimanches à 21h45

LES DIMANCHES DE L'HUMOUR (Tarif unique : 9 €)

Spectacle pour enfants

Tarifs : TP 7 €, T Groupe 4,50 €

le vendredi 2, samedi 3 et les dimanches 4 et 7 janvier. Toutes les séances sont à 15h

CŒURS 2 CLOWNS OU LA MÉTAMORPHOSE DES JUPONS à partir de 2 ans (voir n° précédent)

Du 7 janvier au 22 février

Les mercredis à 15h, les samedis à 17h

EXPÉDITION MONTAGNE CHOCO

De Carole Rousseau avec Carole Rousseau, Hobbé Elise, Hélène Bondaz, Virginie Henocq
Dans la grande ville de Paris, deux fillettes, Marie-Marion et Marie-Angélique De Puyçanfon partent à la recherche de La Montagne Choco sur l'île Paradisiaque en trottinette. Nénuphar Ogène, l'ange gardien et l'Ombre de la nuit, la sorcière sont aussi au rendez-vous... (Durée : 60 min)

Théâtre ouvert

4bis, cité Véron : M° Place de Clichy

Tél. : 01 42 55 55 50 - Site web: theatre-ouvert.net
• TP : 20 € - TR 13 € - T jeune : 10 € - étudiants, scolaires : 8 €.

Du 16 janvier au 14 février

du mercredi au samedi à 20h, le mardi à 19h, matinée le samedi à 16h, exceptionnellement le 19 janvier à 20h

ENTRE LES MURS

théâtre-récit de et par François Wastiaux d'après le roman de François Bégaudeau avec Elsa Bouchain, Sarah Chaumette, Stéphanie Constantin, Sylvain Fontimpe, Michèle Foucher, Jérôme Marin, Barnabé Perrotey, Bachir Sam

Entre les murs nous plonge dans le quotidien d'un collège de ZEP. Professeurs et élèves apprennent à se connaître et à vivre ensemble, au rythme de l'année scolaire et des pré-occupations de chacun.

Le roman de François Bégaudeau a été porté au cinéma par Laurent Cantet. Le film a obtenu la Palme d'or du 61^{ème} Festival de Cannes.

Théâtre L'étoile du nord

16 rue Georgette Agutte - Tel : 01 42 26 47 47.

email : contact@etoiledunord-theatre.com

Le 8 janvier à 20h

PRÉSENTATION DE LA 4^E ÉDITION D'A COURT DE FORME
Entrée libre - réservation indispensable

Danse

Les 14 et 15 janvier FESTIVAL FAITS D'HIVER :

Rendez-vous annuel du mois de janvier, Faits d'hiver réunit professionnels et passionnés de la danse contemporaine.

19h : (H. B. D. P.)2 (duo) : chorégraphie et interprétation Hervé Diasnas & Bruno Pradet

21h : SOLIDES-LISBOA (solo) : chorégraphie et interprétation Eléonore Didier

IN-CONTRO (duo) : chorégraphie Erika Zueneli, interprètes Kataline Patkaï et Erika Zueneli

Théâtre

Festival A court de forme du 27 janvier au 14 février.
Exposition Anne-Bénédicte Girot pendant toute la durée.

du 27 au 31 janvier à 20h 30

HAMLET (fragments)

Librement inspiré de la tragédie de Shakespeare mise en scène et adaptation Vincent Brunol avec Nicolas Fustier, Elise Lahouassa et Mathias Robinet

Un acteur nous livre son délire d'Hamlet. Obsédé par le rôle, il sombre peu à peu dans la folie. Il nous fait partager sa vision de l'œuvre, à travers l'écriture de Shakespeare et du grotesque qu'elle permet, il expose sa folie et sa déraison sur scène.

A(II)RH+

de Nicoleta Esinencu, mise en scène Michèle Harfaut avec Miglen Mirtchev

Ça commence comme un cahier de bonnes résolutions. Ça continue comme un programme de remise en forme. C'est une autohypnose à visée hygiénique, eugénique et raciste.

ACM

création de Quentin Delorme et Amélie Gouzon avec Julie Audrain, Gorka Berden, Luc Martin, Elise Pradinas, Laure Espinat, Florent Dorin, Philippe Renault, Étienne Rousseau

Regroupement de textes autour de la mort dans le théâtre antique. Quel est l'impact de ces textes confrontés avec la conception de la mort dans notre société ?

UNE OMBRE FAMILIÈRE

d'après l'œuvre de Sylvia Plath, mise en scène Suzanne Marrot avec Raphaël Bascoul-Gauthier, Sylvie Feit, Sarah Siré.

Ecrire pour vivre lécrire... Furieusement... Désespérément. Et puis, là, devant, loin, pour Ted et Aurélie, une ombre familière.

ÉVÉNEMENTS

le 29 janvier à 19 h

GOOD MORNING, MANKIND

film de Luc Martin avec Nicolas Grandi, Gorka Berden,

Julie Audrain, Slimane Yefsah

« Fais-moi un enfant », lui demande-t-elle. Déconcerté, l'homme erre, seul, dans les rues de Paris. Il n'est que 3 heures du matin quand étrangement, le soleil se lève... durée approximative : 40 minutes

le 30 janvier à 19 h

CONCERT FOLK THE WORLD

Ça serait un peu comme si le voyage comptait plus que l'arrivée, en avançant chanter. Comme si le monde était « folk » en vérité.

chant : Mélanie Menu, batterie/percussions: Simon Doucet, basse: Rémi Barbier, guitare: Narindra Andria Manantena, guitare : Matthieu Texier.

le 31 janvier à 19 h

CONCERT ZAZA FOURNIER

L'énergie rock et la verve de la chanson réaliste

• Les 3 et 4 janvier

FESTIVAL UNE GOUTTE DE NOËL...

Cie la Production des Lendemain Difficiles

(voir n° précédent)

Centre d'Animation Binet

66 rue Binet - Tel : 0142 55 69 74

Exposition Photo

Résidence d'artistes chorégraphiques à l'école Fernand Labori

Tout au long de l'année scolaire 2007-2008, la compagnie de danse contemporaine l'éclaboussée a « résidé » à l'école Labori. Cette résidence a consisté en une présence quotidienne des danseuses qui ont à la fois créé une pièce chorégraphique avec les classes de maternelle, de CM1, et quatre enfants de la CLIS intitulée J's'rais un animal, j't'aurais bien mordu et le duo Sens (chorégraphié par Céline Dauvergne, dansé par Marielle Hocdet et Stéphanie Moitrel) dont les enfants de l'école ont suivi en tant que spectateur les différentes étapes de travail jusqu'à la représentation. Ces deux pièces créées dans l'école ont été présentées au théâtre de l'Étoile du Nord en soirée le 16 Juin 2008 et en journée le 26 Juin 2008 au Grand Parquet. Les costumes des enfants ont été créés par les parents d'élèves encadrés par Kathryn Ruchay styliste lors d'ateliers de couture au Centre d'animation Binet. Les photos exposées ici ont été prises par la photographe Nina Munn lors d'une répétition à l'Étoile du Nord pour le duo Sens et au Grand Parquet pour J's'rais un animal, j't'aurais bien mordu. La résidence a été soutenue par le Théâtre de l'Étoile du Nord, le Grand Parquet, le Centre d'animation Binet, la Mairie du 18^{ème} arrondissement de Paris, le Rectorat de Paris, la Mairie de Paris et la Fondation RATP et se renouvelle cette année.

Le petit ney

PORTE MONTMARTRE - MOSKOWA -

n° 156

PORTE DE CLIGNANCOURT

Janvier 2009

0,80 €



Santiago Pascual

2009

- L'horoscope dévoilé par une étrange rencontre au pied du Sacré-Cœur
- Peau neuve, conte de nouvel an

ENVIRONNEMENT

- Les biffins : chronique de décembre
- Le Conseil de Paris a voté la remunicipalisation de l'eau : interview d'Anne Le Strat.
- Économie d'énergie, des gestes simples pour réduire votre facture

ACTIVITÉS COMMERCIALES

- Mais qui est Noiro ?

POLITIQUE PUBLIQUE

- Démantèlement de l'ACSE, syndicats et associations se rencontrent
- Augmentation de l'accueil au Centre d'Hébergement d'Urgence du 82 bd Ney
- De la Sonacotral à Adoma en passant par la Sonacotra

TRANSPORTS

- Bus 81, des changements suite à l'initiative d'une usagère
- De la violence ordinaire faite aux femmes, l'aventure de Justine

Vous aimez lire Le Petit Ney ! Vos amis vous en ont parlé ! Vos voisins le lisent déjà !

Abonnez-vous et/ou adhérez à l'association Le Petit Ney

Adhésion + Abonnement (Adhésion multiple) :

n Individuel - 18 € n Couple - 25 € n Familiale - 30 € n Association - 35 € n Membres bienfaiteurs à partir de 40 €

Adhésion Simple : n Individuel - 15 € n Couple - 22 € n Familiale - 27 € n Association - 32 €

Abonnement - n 10 €

Adressez votre paiement par chèque libellé à l'ordre de :

Le Petit Ney - 10 avenue de la Porte Montmartre - 75018 Paris

Tél. : 01 42 62 00 00 / Fax : 01 42 62 12 41 / courriel : lepetitney@free.fr

Nom :

Adresse :

Tél. (facultatif) :

Date :

Signature :

Le Petit Ney
vous invite à son comité de rédaction
tous les premiers samedis du mois à 16h

Édito

Nous avons fini cette année 2008 comme nous l'avons commencée : noyés sous le mot "pognon". Après avoir bien distillé l'idée que si vous êtes pauvre c'est parce que vous êtes fainéant car il suffit de travailler plus pour gagner plus, nous voilà dans le boum boursier qui vient encore justifier le fait de se serrer la ceinture. Bien sûr pas tout le monde car le nombre des nouveaux riches augmente et les anciens riches le sont de plus en plus. Cherchez l'erreur ! Le "pognon" n'a pas disparu, certains s'en occupent bien. Pour le partage, on verra plus tard. Mais attention, il ne faudrait pas que l'intelligence se réveille parce que le feu de la colère pourrait nuire au "pognon". Voyez ces jeunes en Grèce qui pourraient donner des idées à nos jeunes ici, conscients des inégalités grandissantes. On calme le jeu en remettant les réformes à plus tard. Il y a dans la vision du monde de ceux qui nous gouvernent et du marché financier qui dirigent tout, une réelle indécence. Comme le disait Paul Eluard : «*Vous marchez sans but sans savoir que les hommes ont besoin d'être unis, d'espérer de lutter, pour expliquer le monde et pour le transformer.*» mais aussi «*Il y a un autre monde mais il est dans celui-ci.*».

En lisant un article dans Télérama sur la pauvreté, j'ai été touchée par la pensée de Majid Rahnama qui vient de publier «*La puissance des pauvres* ». Il nous dit : «*le mot pauvre implique, comme le mot nègre, une condescen-*

dance dans la bouche de celui qui le prononce. Il a quelque chose de dégradant ». «*Quand je dis qu'il faut rendre leur puissance aux pauvres, cela signifie qu'ils ne doivent pas être pris pour des incapables, des gens déchus qu'il faut aider parce qu'ils ne valent plus rien d'autre. Au contraire, il est temps de penser le mal que nous nous faisons en tant qu'êtres vivants, en éliminant de notre champ d'action presque 4 milliards de personnes dans une situation extrêmement précaire. Nous sommes en train de perdre les deux tiers de tous les génies, tous les savants, tous les créateurs !* ».

Il est intéressant de voir que la crise ne s'ar-

rête pas à quelques frontières, elle est générale ! Et c'est peut-être cette conscience que la pauvreté se répand (sauf pour quelques uns), qu'elle a multiple visages et que des choix politiques différents pourraient changer l'avenir de ce monde régit par le "pognon", me donne un espoir pour cette nouvelle année.

Et je finis encore avec Paul Eluard : «*Jeunesse ne vient pas au monde, elle est constamment de ce monde.*».

Alors bonne énergie pour 2009 !

Martine

Brèves

Le Ceriser décoré



Le 25 mars 2005, en remplacement d'un cèdre abattu, après une belle lutte contre l'architecte du patrimoine et avec l'appui d'Yves Contassot, un cerisier fut planté puis fêté (LPN n° 116/mai 05). Jeudi 18 décembre, le cerisier toujours vivant a été décoré laïquement par Ivan Sigg (artiste peintre) et les enfants de classe maternelle (petits/moyens) de M^{me} Hélène Philippe. À peine décoré, les premiers badauds, dont quelques mères accompagnées de leurs enfants, se sont arrêtés pour l'admirer et discuter avec l'artiste. Les enfants, quant à eux, sont vite repartis, l'heure du goûter approchait.

Photo : Philippe

Sapin de Noël, recyclage

La direction des Espaces Verts et de l'Environnement poursuit son initiative commencée l'an dernier. Vous pourrez déposer vos sapins (sans décoration et autres clous) dans un enclos à l'entrée du square Binet (1). Souhaitons que l'information soit plus conséquente cette année.

1) Autres squares dans le 18^e : Louise Michel, Marcel Bleustein-

Blanchet, Jardins d'Eole, Rachmaninov, Léon Serpollet (Les Cloys)

Conseil de Quartier

Les conseillers de quartier se sont réunis en conseil restreint le jeudi 27 novembre dernier. Cette réunion a été l'occasion de désigner les représentants du conseil de quartier dans différentes commissions puis d'élire leur vice-président et leur bureau. Pour la commission insalubrité, Slimane Zegout a été confirmé et pour la commission culture, Florence Debeurne et Patrice Munster ont été désignés. Côté bureau, Olivier Jouan (1) a été élu vice-président avec 15 voix contre 8 à Ghislaine Malandin. Le bureau, outre Olivier Jouan et Ghislaine Malandin, est composé de Florence Debeurne, Géraldine Prutner, Djamilia Legheraba, Corinne Picaut, Myriam Auberon, Claire Genvrin, Thierry Cayet, et Essol Berberovic.

Jean-jacques Anding et Nicolas Mane, qui s'étaient initialement présentés, se sont retirés pour éviter une nouvelle élection (les membres du bureau ne pouvant excéder 10). Les conseillers se sont également répartis la distribution des livres que le conseil offre aux enfants de classes primaires dans 7 écoles du quartier (Labori, Binet A, Binet B, Belliard, Vauvenargues, Rouanet, et Championnet). Par la suite, le débat s'est orienté à la fois sur le prochain thème du conseil public et le mode de fonctionnement du conseil, mais faute de temps, aucune décision n'a été prise. La prochaine réunion devait avoir lieu mercredi 17 décembre, mais Maya Akkari (la présidente), étant convoquée à une réunion municipale cette même soirée, cette réunion a été reportée au jeudi 15 janvier.

Photo : Slimane Zegout

(1) Olivier Jouan habite 88-90 bd Ney (les trois tours) et est militant du PS.

2009

L'HOROSCOPE DÉVOILÉ PAR UNE ÉTRANGE RENCONTRE AU PIED DU SACRÉ-CŒUR

Cette nuit là, obéissant à un instinct mystérieux, je gravissais la rue du Chevalier de la Barre pour atteindre la Basilique du Sacré-Cœur. Il faisait un froid glacial, un silence surnaturel enserrait les immeubles, et dans le ciel se pavanait une lune parfaitement ronde et insolente qui prenait à témoin les pauvres mortels :

- Que savez-vous de l'ordre du monde ? Que savez-vous de l'avenir ? interpellait l'astre nocturne à qui voulait l'entendre.

Les rares passants poursuivaient leur chemin, l'air de celui qui n'est pas concerné, préférant s'éclipser discrètement.

- Ne voyez-vous pas que je vais déperir bientôt pour renaître à nouveau ? Mortels qui vous croyez omniscients, contemplez-moi en face et je vous dirai l'avenir ! haranguait le satellite manifestement échappé de son orbite. Je la regardais alors dans les yeux, apercevant sa chevelure constellée des douze signes du Zodiaque. Ne comprenant pas ce qui arrivait, j'écoutais sans le vouloir la diatribe de l'astre nocturne :

Ainsi ira l'année nouvelle

A l'orée de grandes secousses

Jusqu'en 2024, un autre monde repousse

Sur le vieux terreau, d'une autre étincelle

Notre monde doit suivre un autre chemin

Et des ressources avoir moins besoin

La planète tremble sur ses bases

Les quatre éléments demandent grâce

L'eau, l'air, le feu et la terre épuisés



Le Zodiaque

Les Cardinaux (1) sont bousculés

Les anciens principes bafoués

Voici venir le temps comptable

Les Mutables (2) doivent être raisonnables

Réduire le train de leurs désirs

Pour préparer l'avenir

Le Verseau va faire le beau

Dévoré plus qu'un vermisseau

Les autres Fixes (3) vont le jalouseur

Et devront tête froide garder

Ainsi tournera la roue du Zodiaque

PEAU NEUVE : CONTE DE NOUVEL AN

Pour Noël, sa mère lui offre ce carnet, fait de ses mains, couvert de soie bleue, brodée d'un phénix et d'un dragon. Elle entreprend aussitôt d'y noter ses rêves, des plus modestes aux plus extravagants, sans discrimination, calligraphiés avec soin ou à l'arraché, dessinés, placés en pagaille ou agencés telle une liste de Noël. Elle intitule le tout : *Rêves et Résolutions pour le Nouvel An et les années à venir*. Elle emmène le carnet partout, avec ses rêves dedans, heureux comme des petits poissons : «*Les petits poissons dans l'eau...* ». Aussi simple qu'une comptine d'enfant, dans le monde du carnet un seul mot d'ordre : POSSIBLE !

Tuer le dragon avant qu'il ne se mette à vous grignoter,
Travailler moins, attaquer les papiers et gagner,
Cuisiner avec les doigts sur une mappemonde,
Faire éclore un jardin charmant,
Trouver le prince naturellement,
Danser, comme une étoile de fée,
Voyager,
Prendre n'importe quel train,
Garder le cœur Soleil, air, terre, eau.
À portée de main dix langues en toutes saisons.
Elle emmène le carnet dans tous ses déplacements, et à force, elle finit par le perdre. Comme ça,

bêtement, impossible de se rappeler où et quand. Le carnet a fait le coup de la chaussette (vous savez celle qui s'en va toujours sans crier gare laissant lâchement sa moitié abandonnée). Elle cherche le carnet longtemps. Ses rêves étaient dedans. Ses rêves étaient dedans. Ses rêves étaient dehors. Ses rêves étaient dehors. Ce sont-ils envolés ? Vont-ils devenir réalité ? Le phénix... Le dragon... Sur leurs traces incertaines, fera-t-elle peau neuve ?

Audrey

Sortir

NOUSSOU LA DERNIÈRE VICTIME

Auteur et metteur en scène, Enam Ehe - Avec Anne-Sophie Berthaud, Loïc Bernard, Maly Diallo, Hervé Dibayula, Enam Ehe, Loïc Freynet, Camille Genie, Aurélie Hougnade, Karim Leklou, Sarah Lasry, Gabriella Merloni

Dans une lointaine contrée d'Afrique vit une population en proie aux dérives d'un état autoritaire et sanguinaire. A la tête du pays, un Général autoproclamé «*messenger de Dieu*

numéro 156
janvier
2009

N° CPPAP : 0407G794453

Le Petit Ney

10 av. de la Porte Montmartre
75018 PARIS

Tél : 01 42 62 00 00 - Fax : 01 42 62 12 41

courriel : lepetitney@free.fr

site : http://lepetitney.free.fr

Responsable de la publication : Philippe Durand

Rédaction :

Claudie Charton, Angeline Dubois, Philippe Durand,
Sylvie Gourio, François Langeron, Martine Pascual, Edgard Prince,
Émilie Rublon, Evelyne Vanlangenhove

Ont participé à ce numéro :

Patrick Arduise, Audrey Smith

Relecture :

Alain Belleguie, Claudie Charton, Evelyne Vanlangenhove

Photos :

Claudie Charton, Philippe Durand, Sylvie Gourio,
Martine Pascual, Slimane Zegout

Illustration :

Catherine Malnar, Laetitia Anding-Malandin,
Pénélope Paicheler, Santiago Pascual

Maquette/Mise en page :

Philippe Durand, Martine Pascual

Impression :

Le Petit Ney - MdA

Tirage sur papier recyclé

tiré à
450 ex.
n° ISSN
1259-3729

fares sociales et la lutte contre les exclusions, « en centralisant ainsi les demandeurs d'asile et les personnes en situation d'urgence, on risque de créer un abcès de fixation et l'on met à bas le programme envisagé par la municipalité et condamne le réaménagement amorcé avenue de la Porte des Poissonniers ». La municipalité (Gérald Briand et Daniel Vaillant) a rencontré le Préfet de Paris, Michel Lalonde, le 1^{er} décembre et Daniel Vaillant Christine Boutin fin novembre. Le préfet comme la ministre en sont bien conscients mais « On ne résout rien, on gagne du temps » nous dit l' élu qui ajoute « tout le monde en convaincu que ce n'est pas la bonne solution, mais... la gestion de l'urgence prime ».

La municipalité est bien embêtée car ses moyens d'action sont limités. Elle ne peut s'opposer à cette décision du gouvernement. Le terrain appartient à l'Etat ; et ce qui est présenté comme de l'urgence, d'abord de deux ans, non seulement continue, mais augmente en capacité d'accueil. Courant novembre, lors du conseil d'arrondissement, la municipalité du 18^e a voté un vœu rendant ainsi public son opposition à la demande du gouvernement. Dans ce vœu, les élus municipaux « souhaitent que le 18^e arrondissement prenne toute sa part dans l'hébergement d'urgence au nom de la solidarité nationale » mais rappelle que « les locaux, installés pour une durée provisoire, à l'époque limités à 2 ans, n'ont donc été aménagés que sommairement et les conditions actuelles d'accueil de 300 sans domicile fixe ne sont pas satisfaisantes ». Plus loin, ils « s'opposent à la concentration de l'hébergement d'urgence à la périphérie de Paris dans des endroits inadaptés et s'in-

quiètent des projets gouvernementaux en la matière, Jean-Louis Borloo a demandé au préfet de Région d'envisager le site « Chapelle-Evangile pour permettre l'accueil des personnes sans domicile fixe ». Dans 18 ensemble (n°2 décembre 2008), le journal de la mairie, l'éditorial de Daniel Vaillant est entièrement consacré à ce sujet de l'hébergement d'urgence dans l'arrondissement, il conclut ainsi : « J'ai donc dit à M^{me} Boutin que le 18^e était prêt à prendre toute sa part, mais seulement sa part, de l'effort national légitime pour un hébergement hivernal d'urgence, mais que je resterai vigilant et m'opposerai à la volonté du Gouvernement de rejeter aux portes de Paris des populations en grande difficulté dans des structures inadaptées voir inhumaines, sans concertation et au mépris des grands projets d'aménagements déjà lancés et dont le 18^e a besoin ».

Comment aider aux mieux les SDF

Pour Gérald Briand, selon les associations, « quand on concentre les personnes, les dispositifs d'insertion (suivi social, sanitaire) ne tiennent pas car les associations gèrent l'urgence, les flux et le suivi en pâtissent. C'est pourquoi elles sont pour la création de petites unités. Tout le monde le sait, nul besoin d'étude pour le vérifier. Au bout d'un moment la promiscuité devient invivable, les nerfs lâchent. ». Gérald Briand plaide donc pour des petites structures et des moyens conséquents : « c'est un choix politique et non-cariatif ». S'il est sûr que la politique du coup par coup n'a jamais fait une politique, le devoir de l'Etat et des collectivités publiques, et toutes les collectivités publiques, est de répondre aux situations de dé-

trousse des personnes à la rue. On peut s'y retrouver plus vite qu'on ne le pense. Parfois, il suffit d'un rien... Entre l'urgence, l'augmentation des personnes en difficulté, l'indispensable mise en place d'outil de réinsertion... Comment conjuguer harmonieusement une politique juste et équilibrée ? La mise en place d'une politique sociale à long terme, et non au coup par coup, verra-t-elle le jour ? Un plan de sortie sur plusieurs années en diminuant peu à peu les places d'urgence (de nombreux SDF refusent d'y aller), tout en multipliant les petites unités est-il envisageable. Pour cela, l'Etat doit apprendre à travailler avec les collectivités comme avec les associations et les personnes en précarité ou en urgence sociale, locative ou autre... Une politique concertée a toujours été plus efficace qu'une politique subie de mauvaise grâce. Daniel Vaillant que nous avons questionné, lors de l'inauguration de la crèche, nous a précisé qu'il n'était pas contre 100 places supplémentaires dans le 18^e, mais à non cet endroit, et en créant plusieurs petites unités.

Pour l'instant, vu l'urgence de la situation et le penchant naturel du gouvernement vers l'autoritarisme n'incline pas à l'optimiste quant à une politique concertée.

Texte et Photo : Philippe

1) C'est un des effets de la fermeture de Sangatte
2) La crèche collective municipale de 66 berceaux, ouverte aux familles depuis le 29 septembre, a été inaugurée officiellement le vendredi 12 décembre. C'est un très bel équipement municipal, avec en particulier une cour magnifique pour les enfants.

De la Sonacotra à Adoma en passant par la Sonacotra

À l'origine, il y avait la Sonacotra (Société nationale de construction de logements pour les travailleurs algériens et leurs familles) créée en 1956 pour régler le problème de l'habitat insalubre des migrants originaires d'Algérie (bidonvilles, en particulier autour de Paris, cafés-hôtels) dû à la pénurie de logements. Devenue Sonacotra à l'indépendance de l'Algérie, elle se développe particulièrement à partir du milieu des années 1960, du fait de la demande en main-d'œuvre de l'industrie d'une part et, d'autre part, de la politique de l'Etat après le vote de la loi Debré en 1964 pour la résorption des bidonvilles. De 1965 à 1975, elle accueille essentiellement des ouvriers masculins maghrébins employés dans l'industrie ou la voirie à Paris, puis de plus en plus d'Africains sub-sahariens du Sénégal ou du Mali. Si elle loge des familles, elle se spécialise dans l'accueil des travailleurs « isolés » (mais le plus souvent mariés avec une femme restée au pays) qui représentent 96 % de sa clientèle en 1973. À ces considérations humanitaires s'allie une volonté de contrôle d'une population jugée avec suspicion, et la gestion des « foyers-hôtels » selon la terminologie de l'époque est confiée à d'anciens sous-officiers des troupes coloniales,

supposées mieux connaître leur « clientèle ». Cette politique administrative reproduit sur le territoire national celle menée auparavant en Afrique à travers les bureaux arabes et instaure pour longtemps à la Sonacotra des pratiques d'inspiration plus ou moins ouvertement coloniales. Ce mode de gestion directe et le statut accordé aux résidents ont souvent été critiqués comme une survivance coloniale. Le conflit qui a opposé les résidents à la société gestionnaire et à l'Etat français (qui procéda à des expulsions du territoire de grévistes) fut un des longs et des plus mobilisateurs mouvements de contestation dans les années 1970. Il est considéré comme le mouvement initiateur des luttes des immigrés en France. Outil de l'Etat, la Sonacotra a joué un grand rôle dans l'administration et la vie de l'immigration en France, quand prévalait l'idée que les immigrants n'étaient qu'une population de passage, à l'opposé du rôle d'intégration dont c'est l'une des missions d'Adoma aujourd'hui. Forte de cette image négative accolée à la Sonacotra, il convenait de redorer son blason. Ce fut chose faite avec la création d'Adoma le 23 janvier 2007, nom construit à partir du latin « ad » qui signifie vers et « domus », la maison et dont le logo représente une abeille stylisée (cf. la ruche). Adoma a aujourd'hui pour mission d'accueillir et soutenir tous ceux et celles qui traversent des difficultés et



ne trouvent pas leur place dans le logement social traditionnel. Société d'économie mixte contrôlée par l'Etat, sa mission s'est aujourd'hui étendue à l'accueil des personnes en situation de précarité. À la demande des pouvoirs publics, et pour faire face à la précarisation du logement, Adoma développe ses activités dans divers secteurs du logement dit « très social » : aux résidences sociales, s'ajoutent les centres d'hébergements pour personnes sans domicile, les aires d'accueil pour les gens du voyage, l'accueil d'urgence de réfugiés. Ce sont au total 60 000 personnes de tous les âges et issus de 87 nationalités différentes. Comme pour la Sonacotra hier, le PDG est toujours désigné par le gouvernement français. Depuis le 1^{er} août 2008, il s'agit de Pierre Mirabaud. Adoma est présente dans 55 départements avec un parc de 458 résidences dont 218 résidences sociales.

Philippe

Sources : « <http://fr.wikipedia.org/wiki/Adoma> ».

Ilot Binet : Le Pétanque-club toujours dans l'attente d'un prochain boulodrome

Vendredi 12 décembre, le pétanque-club a tenu son assemblée générale dans son cabanon jouxtant le terrain 12 avenue de la porte Montmartre. Fort d'environ 200 membres (156 inscrits + 40 autres participants), avec une fréquentation moyenne de 90 joueurs/jour, le pétanque-club est toujours dans l'expectative quant à son futur terrain de jeu. En effet, dans le cadre du réaménagement de l'Ilot Binet, le terrain qu'il occupe ne sera plus. Et pour l'instant, aucun emplacement pour eux n'est prévu dans le futur plan. Un instant envisagé, sur le côté ouest du square Binet, les parcs et jardins ont répondu par la négative à cette éventualité. Courant novembre, Yves Pasco (le président) devait rencon-

trer Michel Neyreneuf (adjoint au logement et à l'urbanisme), qui devait lui soumettre deux possibilités. Seulement, cette réunion a été reportée.

Le Centre de réception des demandeurs d'asile doit s'installer au 88-94 bd Ney

Au 218 de la rue d'Aubervilliers (côté 19^e, au sud du Bd Mac Donald qui prolonge le Bd Ney) se trouve le Centre de réception des demandeurs d'asile de Paris. Dès le milieu de la nuit, parfois avant, on peut y voir la file des demandeurs se mettre en place qui s'allonge dans l'attente du dépôt de leur dossier. Or, ce centre se trouve sur le trajet du prolongement du futur Tramway, dit T3, qui doit aller jusqu'à la porte de la Chapelle : il doit donc être détruit et venir s'installer au 88-94 bd

Ney, dit les trois marches (juste avant les trois tours) dans le jargon du quartier, qui abritait le centre des Impôts. En outre, il doit abriter un centre de réception des étudiants étrangers et un bureau des permis de conduire. La préfecture de police vient de déposer une demande de permis construire à cet effet. La municipalité du 18^e a voté un vœu dénonçant « l'absence de toute concertation »⁽¹⁾ et s'inquiétant des conditions d'accueil des demandeurs d'asile dans le futur centre « contraints de faire la queue sur la voie publique parfois une nuit entière » et demande « au préfet de police de s'engager à un accueil digne des publics de façon à empêcher que se constituent boulevard Ney des files d'attente sur la voie publique ».

Photo : Philippe

1) Le 18^e du mois n° 156-déc 08

Cadre de vie-Environnement

LES BIFFINS EN DÉCEMBRE

On a peu parlé, dans ce journal, du campement d'une dizaine de biffins, « installé » sur le talus du périphérique, derrière l'hôpital Bichat. C'est pourtant la menace d'expulsion des habitants de ce campement, qui a déclenché la mobilisation autour des biffins en septembre 2007.

Quelles solutions de logement aujourd'hui ?

Plusieurs associations ont successivement travaillé pour trouver des solutions de logement ou d'hébergement de ces biffins, le DAL, Aurore, Aux captifs de la libération... La préfecture de Paris a également été interpellée, pour remédier à leur situation. Parmi les biffins sans-logement, deux personnes âgées sont dans une structure médicalisée. Deux autres personnes ont été orientées dans un « centre de stabilisation », dans le 16^{ème} arrondissement. Ces structures d'hébergement, créées suite à la mobilisation des Enfants de Don Quichotte de l'hiver 2006, permettent à la personne de « reprendre son souffle », avant de rechercher un logement durable. Aucune durée de bail n'est mentionnée dans le contrat, en revanche, le suivi social et le projet d'insertion y figurent. L'un d'eux est en « maison-relais » où le loyer serait de 100 euros mensuels pour une petite chambre. Il est semble-t-il satisfait de son nouvel hébergement. Deux hommes enfin devaient être relégués dans la tour du 32 av. de la porte Montmartre. Finalement c'est dans un appartement situé dans le 17^{ème} arrondissement, rue Émile Borel près de la porte Pouchet qu'ils sont logés, depuis le 12 décembre.

Et pour la biffe ? (Jusqu'au 13 décembre)

Le nombre de biffins semblait se stabiliser le week-end, avenue de la porte Montmartre et rue René Binet. Selon les estimations, les chiffres varient de 630 à 1000 personnes, chiffre pour le moins alar-

miste. Selon notre comptage, il y aurait entre 600 et 700 personnes. (650 selon la préfecture de police). Peu ou prou, l'accès à la tour et aux équipements (crèche, bibliothèque...) étaient dégagés et progressivement les biffins nettoient leur espace en fin de journée.

Samedi 6 décembre, des biffins, en petit nombre, des représentants de l'association Sauve qui peut et du Comité de Soutien des Biffins manifestent devant la mairie place Jules Joffrin : banderoles, explications au portavoix, tracts, chansons de Guyom Touseul, échanges avec des associations, des journalistes et avec Sandrine Mées, élue du 18^{ème}, adjointe chargée de l'économie sociale et solidaire et de l'insertion. L'ambiance est bon enfant et les quelques policiers réquisitionnés pour l'occasion baissent assez rapidement la garde. Les manifestants demandent à être reçus par Annick Lepetit, députée de la circonscription. Indisponibilité, refus ? Elle ne les recevra pas.

Le week-end du 13 - 14 décembre

Samedi 13 décembre, surprise : un maître-chien, d'une société privée, se tient sous le pont et empêche biffins de s'installer. Les policiers alignent les procès-verbaux et les contraventions. Les biffins s'installent alors rue Neuve-Pierre-Curie et rue Lecuyer, à Saint-Ouen. C'est le « ping-pong » de la chasse aux biffins...

Après information, le service de « sécurité » de la société Concuers serait commandé et payé par



la Mairie de Saint-Ouen. Le maître-chien aurait fait une erreur en se postant sous le pont, ou « aurait reçu de mauvaises consignes », selon un responsable de la société... Mais lundi 15 décembre, il était toujours là... Dimanche 14 décembre, à midi, les biffins sont beaucoup moins nombreux que ces derniers mois : ils occupent de manière très clairsemée l'avenue de la porte Montmartre, sans atteindre la rue René Binet. Quelques uns sont aussi installés rue Lecuyer.

Les attermoissements des réponses politiques

Interpellé sur la question de l'organisation du marché des biffins par Thierry Cayet, Bertrand Delanoë, lors de son compte-rendu de mandat à la mairie du 18^{ème} (le 26 novembre) a botté en touche, en rejetant la responsabilité sur la ville de Montreuil. Mais, en réalité, c'est la mairie du 20^{ème} arrondissement qui chasse les biffins de la porte de Montreuil, et non Dominique Voynet, maire de Montreuil. Dans un second temps, Daniel Vaillant a réitéré son point de vue : il est impossible pour la mairie du 18^{ème} de donner une place officielle à des personnes qui vendent de manière illégale

(non inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés, ne déclarent pas les bénéficiaires). La veille de la manifestation, le 5 décembre, un communiqué de presse de la mairie, relatif à la situation des « biffins », était sorti. Il présente des « solutions d'insertion pérennes »⁽¹⁾, avec les pistes suivantes :

- La création d'une coopérative de biffins, « dont les adhérents seraient suivis socialement, et sur un espace géographique clairement délimité, n'empiétant pas l'espace public. »

- La mise ne place d'une permanence sociale pour les personnes retraitées immigrées

- L'insertion par l'activité économique pour les biffins non retraités.

Avec la coopérative, le communiqué de presse semble reprendre la première proposition émise par le rapport de l'ADIE, qui consiste à « maintenir l'activité des biffins en l'encadrant ». (page 31 du rapport, disponible sur le blog : biffins.canalblog.com). Cette proposition, ainsi que la seconde, sont portées par Sandrine Mees, qui a également proposé l'intervention de médiateurs, « correspondants de jour », pour « gérer » le nombre des

biffins et améliorer la situation sur les questions de propreté, d'accès aux équipements et aux logements. La mairie du 18^{ème} a refusé, préférant poursuivre la répression...

En étudiant la possibilité pour les plus jeunes d'entre eux de « s'insérer » (3^{ème} piste de travail), la municipalité du 18^{ème} nie le fait que la biffe implique des connaissances (sur la valeur des objets), acquises par expérience, et des savoir-faire (réparation des objets). Elle refuse également de reconnaître que les biffins aient leur propre mode de vie et de relations : la vente procure des liens sociaux, des jeux (avec l'acheteur), mais aussi des solidarités. Les biffins sont bien intégrés à un « monde » qui est le leur, celui des Puces. Un exemple, Hakim, biffin, suivi dans un reportage de M6, « Enquête exclusive », diffusé dimanche 8 décembre⁽²⁾. Lors du CICA sur la précarité, le 18 décembre, le comité de soutien et l'ass. « Sauve qui peut » sont, à nouveau, intervenus pour que la situation spécifique des biffins soit prise en compte par la municipalité du 18^{ème}.

Texte et photo : Sylvie

(1) On ignore les motifs de ce changement de

position. Martin Hirsch, Haut-commissaire aux solidarités actives, retrace, dans le journal le Monde du 3/12/08, la création d'une nouvelle association par Emmaüs, pour proposer des activités au sans-logis campeurs du canal Saint-Martin. « *Activités de récupération, de ramassage de vente, qui ont permis à une cinquantaine de personnes de rebâtir un projet personnel. Des « charity shop » peuvent être créés, associant bénévoles et personnes en difficulté.* »

2) Vous pouvez voir ou revoir ce programme sur internet à l'adresse suivante : <http://www.m6replay.fr/emissions/enquete-exclusive/9600244>

NB : en raison du bouclage avancé du journal, cet article ne rend compte que de ce qui s'est passé jusqu'au 15 décembre... suite au prochain numéro...

Au Café Littéraire Le Petit Ney : **Exposition « Les biffins » du 9 au 28 janvier** (photos de Samuel Le Cœur, dessins de Pénélope Paicheler, revue de presse (radio, tv, presse écrite), musique de Guyom tout seul -

Vernissage le 9 janvier à partir de 19h suivi d'une rencontre-débat.

sitoire au Logement (ATL)

Une autre conséquence de ces changements c'est que personne ne sait à qui vont s'adresser les associations qui avaient recours à l'ACSE pour leurs demandes de subvention. Autre question : Comment vont-elles rédiger leurs demandes de subvention pour 2010 ?

D'autre part, l'ACSE permettait une autonomie de gestion et elle possédait des savoir-faire qui allaient avec les intérêts des associations financées. Il semble que les fédérations soient très menacées : des emplois ne pourront plus être subventionnés, donc forcément des actions ne pourront plus être menées. L'absence ou la baisse de financement d'une vie associative organisée, peut conduire à l'abandon des combats et des revendications des réseaux associatifs organisés.

Un autre risque pour les associations est la politique de l'appel d'offre : les associations se voient dans l'obligation de se mettre en concurrence sur des missions pour lesquelles les subventions étaient réparties selon les demandes et pour les-

quelles elles avaient des savoir-faire avérés. Les risques sont la réduction des interlocuteurs, la dislocation de certaines associations faute de moyens et la mise en opposition des associations.

De cette réunion, une question centrale a émergé : que pouvons nous faire ensemble ?

À l'issue de la réunion, plusieurs décisions ont été prises : un collectif s'est constitué (Associations en danger), un texte d'appel est rédigé et sera donné à toutes les associations pour signature⁽³⁾, une délégation demandera à être reçue à l'ACSE le 16 décembre à l'occasion du Conseil d'administration, et un appel pour le jeudi 18 décembre, à un rassemblement à 10h au Muséum d'Histoire Naturelle, lieu où le directeur général de l'ACSE réunissait les préfetures de région et de départements ainsi que les directions régionales de l'agence. Environ 200/250 personnes ont assisté à ce rassemblement. Après tergiversation et conciliabule, une délégation a été reçue par le secrétaire général de l'ACSE, sans obtenir de réponse concrète à ces interrogations. Rendez-vous a été pris avec le direc-

teur général de l'ACSE, Dominique Dubois, le 8 janvier prochain. D'ici là, les associations et les syndicats se sont donnés rendez-vous avant Noël.

Claudie

(1) Contrat Urbain de Cohésion Sociale
(2) Début du texte d'appel consultable au Petit Ney : « Nous, associations et syndicats qui intervenons jour après jour et sur tous les territoires de la République dans les domaines de l'apprentissage de la langue, l'accès aux droits, l'accès et accompagnement social au logement, l'accès à l'emploi, la lutte contre les discriminations, l'action culturelle et interculturelle, le travail de mémoire, l'accompagnement à la scolarité, l'éducation à la citoyenneté, la promotion de la laïcité. Nous voyons ces actions remises en causes en raison du désengagement de l'Etat »

ECONOMIE D'ÉNERGIE : DES GESTES SIMPLES POUR RÉDUIRE VOTRE FACTURE DE CHAUFFAGE

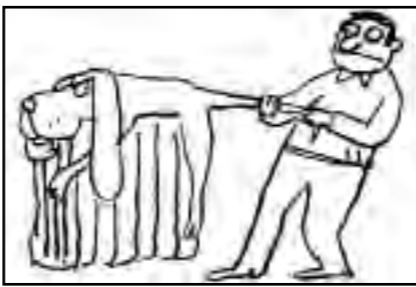


Coupez votre chauffage quand vous ouvrez les fenêtres !

Ne placez pas de meubles juste devant votre radiateur ni d'objet au-dessus !

Ne chauffez pas trop, 19 à 20° C dans les pièces de vie suffisent. Mettez plutôt un pull.

Illustration : Pénélope Paicheler



LE CONSEIL DE PARIS A VOTÉ LA REMUNICIPALISATION DE L'EAU : INTERVIEW D'ANNE LE STRAT

À Paris, pour que l'eau arrive dans nos logements, dans les équipements publics et dans nos lieux de travail, l'intervention de trois structures est nécessaire : Eau de Paris, chargée de la production et de l'acheminement de l'eau à Paris ; Veolia, sur la rive droite et Suez sur la rive gauche étant responsables de la distribution. La première est une société d'économie mixte dans laquelle la ville détient la majorité du capital. On ne présente plus les deux autres, multinationales des services, présentes sur l'ensemble du globe. Dans le numéro de novembre, nous avons interviewé Jean-Luc Touly,

président de l'Association pour un Contrat Mondial de l'Eau, à propos de la remunicipalisation de l'eau à Paris. Par délibération du conseil municipal, le 24 novembre, la mairie de Paris a mis fin à cette « tricéphalie », en créant un établissement public du service de l'eau, qui aura pour vocation, à compter de 2010, de produire et distribuer l'eau à Paris. En effet, le contrat des 2 sociétés distributrices, d'une durée de 24 ans, arrive à échéance à la fin de l'année 2009. Quels sont les motifs qui ont conduit à municipaliser le service de l'eau potable en renvoyant ainsi les deux entreprises mondiales ?

Au moment où l'eau constitue un bien toujours plus rare et plus précieux, où l'on constate, dans le monde les dégâts que produisent les pollutions industrielles et agricoles sur la santé humaine, où la crise économique peut conduire des ménages à se priver de l'essentiel, cette décision municipale, prise à l'initiative d'Anne Le Strat (apparentée PS, élue du 18^{ème}), adjointe en charge de l'eau, de l'assainissement et de la gestion des canaux, n'est pas innocente. Elle nous éclaire ici sur le sens de cette réforme dont elle est à la source.

L'ÉTAT SOUHAITE AUGMENTER LA CAPACITÉ D'ACCUEIL DU CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE DU 82 BD NEY

Sur le terrain de l'ancienne caserne au 82 boulevard Ney, lors de l'hiver 2003-2004, particulièrement rigoureux, Jean-Louis Borloo a demandé au Maire du 18^{ème}, 200 places pour 2 ans. Entre-temps les 2 ans sont passés et les 200 places sont devenues 330. 286 en urgence et un petit centre d'insertion, la plate-forme d'avenir de 50 places. Le Centre d'Hébergement d'Urgence et le Centre d'insertion avec référent emploi, assistante sociale, animateur socio-éducatif, sont situés dans un espace appelé la Boulangerie. Ils sont gérés par ADOMA (voir page suivante). Les 286 en hébergement d'urgence sont amenés par de la place du colonel Fabien et près de la gare de Lyon. Là, avant le coucher, ils ont droit à un plat chaud. Ils repartent le lendemain matin à 9h. Pour une partie, ces personnes viennent d'Irak, d'Afghanistan, et errent dans Paris avant de chercher à gagner l'Angleterre⁽¹⁾. Trois dortoirs en lits superposés, sanitaires en Algeco (préfabriqué), salle de restauration, draps jetables, nettoyage quotidien, sont l'aménagement de ce centre. Le fait d'être à Paris et non en lointaine banlieue lui donne une certaine attractivité. Le Centre d'insertion, juste à côté du centre d'urgence, a pour objectif de réinsérer les personnes à la rue. Il leur permet dans un premier temps de se poser (elles peuvent rester dans la journée) et d'entreprendre une démarche de réinsertion. Pour l'instant, les 50 lits avec armoire individuelle sont dans une même pièce, mais des travaux pour chambre de 4 sont prévus. Les personnes suivies par la plate-forme d'avenir signent un contrat d'insertion. L'année dernière sur 114 personnes suivies, 60 % venaient du Centre d'Urgence mitoyen. La durée moyenne de séjour est de 5 mois.

Courant novembre, Christine Boutin, Ministre du



Le centre d'hébergement d'urgence dit "La Boulangerie"

Logement, a demandé d'augmenter la capacité d'accueil du centre d'hébergement de 100 places. Cette demande a quelque peu irrité la municipalité du 18^{ème}. C'est que, depuis 3-4 ans, il est question d'une rétrocession de l'État à la Ville de Paris de ce terrain militaire. De ce fait, la municipalité a commencé à réfléchir à un aménagement spécifique (logement social, logement étudiant, jardin, école, crèche) pour compléter son ambitieux programme autour de la porte et de la rue des Poissonniers pour désenclaver ce secteur et en faire un véritable quartier relié à l'ensemble du 18^{ème}. Ainsi, elle souhaite poursuivre et compléter l'amé-

nagement réalisé⁽²⁾ avec l'ouverture sur le terrain de l'ancien tri postal (voir nos reportages photos tout au long de l'année 2007/08 et l'article présentant les premiers locataires (LPN n° 147/mars 08), et le futur programme au 122 et 144 rue des Poissonniers (logement, supermarché, crèche...). La municipalité est d'autant plus contrariée dans ses plans qu'elle trouve que l'État pousse le bouchon. Juste à côté, doit venir s'installer le Centre de réception des demandeurs d'asile (voir p. 2/Brèves). Ce n'est plus du tout le quartier qu'elle entrevoyait en revivifiant ce coin du 18^{ème}. Pour Gérard Briand, adjoint au Maire du 18^{ème} chargé des Af-

- Tu ne veux pas me montrer ?
 (Il fallait que ça tombe sur toi. Tu jettes un coup d'œil autour. Tu es la seule fille sur le quai. Quatre minutes avant le prochain métro. C'est long.)
 - Non. Vous pouvez aller voir le plan...
 - Ah, mais je sais pas lire les plans, moi. Montre-moi. Je suis algérien, je parle pas très bien français, je fais de mon mieux.
 (C'est ça... Tu parles comme n'importe quel français pur-sang après une bouteille de vodka.)
 Chaque fois qu'il ouvre la bouche, il se rapproche un peu plus de ton visage. Chaque fois qu'il ouvre la bouche, tu recules un petit peu.
 - Mais si, mais si, vous parlez très bien français. Regardez, le plan est là-bas...
 Tu marches, il te suit.
 - Montre-moi, montre-moi... Après toi !
 En fait il te double en se frottant contre toi. Tu fais un écart. Le plan, le plan. Tu t'arrêtes. Il se plante, pas très stable, entre le plan et toi. Tu le pousses avec ton avant-bras et pointes les arrêts.
 - Marx Dormoy, c'est là. Il faut prendre la ligne 12. Il presse son gros ventre contre toi et remue pour te sentir à travers les vêtements. Tu sens, toi, sa crasse t'envelopper comme une camisole. Tu te dégages. Tu es soudain dans une colère monstrueuse, la haine bout, la haine explose en toi. Une boule de feu. Et tu cries, très fort, pour que les deux autres hommes sur le quai entendent, pour que les gens sur le quai d'en face entendent, eux aussi, pour que la ville entière entende, tu lui hurles :
 - Et d'abord, arrêtez de vous frotter contre moi !!!
 Il n'en revient pas. Il te crie des insultes, tu ne l'entends plus, tu n'entends plus que le sang qui se déchaine contre les parois de ton crâne. Tu retournes vite te placer à côté de l'homme au visage doux. Il te regarde, inquiet. Tu le regardes, morte de peur. Tu te colles au mur pour ne plus voir l'ivrogne, caché un instant par la protubérance du distributeur. Il crie, il vient. Non, non...

Politique Publique

DÉMANTÈLEMENT DE L'ACSE, SYNDICATS ET ASSOCIATIONS SE RENCONTRENT

Il y a 3 ans, des associations se sont regroupées et ont mené campagne pour que la FASILD (Fonds d'Aide et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations) ne perde pas ses missions pour la vie associative et contre la discrimination, lors de son passage à l'ACSE (Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances), nouvelle structure chargée de mettre en œuvre les orientations gouvernementales en matière de politique de la ville, devenue CUCS entre-temps⁽¹⁾, d'intégration, de lutte contre les discriminations et d'égalité des chances. L'ACSE a ainsi absorbé les financements FIV (Fonds d'Intervention à la Ville) et ceux du FASILD qui finançaient la politique de la ville destinée aux quartiers dits sensibles.

Les craintes étaient bien fondées puisque le 9 novembre 2008, une nouvelle réunion avait lieu à l'appel de la Ligue des droits de l'homme, l'Inter-syndicale CGT/CFDT de l'ACSE, les ASSIM, et toutes les associations du réseau pour réagir

- Comment ça, me frotter contre toi, comment ça, me frotter contre toi ?! J'ai une femme et des enfants, moi ! (Vas-y, fais-moi passer pour une pute. C'est moi qui suis venue te parler, peut-être.)
 - Je ne suis pas du tout algérien, je suis français ! (Et moi je ne suis pas raciste.)
 - Je suis parisien ! J'ai toujours habité là et je connais tout ici !
 Tu parles, pendant sa déferlante, sans interruption, en regardant le sol et en pointant l'escalier, tu répètes comme un bouclier :
 - Prenez la ligne 12, c'est par là, prenez la ligne 12, c'est par là, prenez la ligne 12, c'est par là...
 Il t'attrape le bras. Sa main est un étau. Tu en as le souffle coupé. Par-dessus son épaule, tes yeux explorent l'homme au visage doux. L'homme au visage doux fronce les sourcils, se redresse, esquisse un pas vers toi. Puis tu ne vois plus que l'ivrogne. Il est si près maintenant que sa face molle occupe tout ton champ de vision. Il postillonne sur tes lèvres. Tu lèches tes lèvres (Pourquoi ?). Tu regardes le sol, tu ne peux plus rien dire.
 - Tu m'as offensé, tu m'as offensé gravement... Tu ne perçois que des bribes.
 - Je me sens gravement offensé... Tu m'as insulté... Tu balbuties.
 - Oui, oui, ça va, laissez-moi partir... S'il vous plaît, laissez-moi, laissez-moi tranquille...
 - Allez, tu m'as offensé, mais on se réconcilie.
 - Oui, pardon, pardon, laissez-moi partir.
 Tu lui demandes pardon. Tu te dégoûtes.
 - Allez, on se réconcilie.
 Il essaie de t'embrasser. Bouche sans fond, bouche sans dents, bouche sans muscle. Un mollusque collé sur un visage sans vie s'approche dangereusement de tes lèvres. Tu cries.
 - Ah, laissez-moi tranquille !
 Tu te détournes, mais il tient toujours ton bras. Tu pivotes autour de lui pour ne plus le voir. Il te serre très, très fort. Tu as mal.

Le métro arrive. D'un coup il te lâche. Ou tu te dégages. Tu ne sais pas exactement. Tu te jettes entre les portes à peine ouvertes sans attendre que les gens descendent. Tête baissée. Tu te heurtes à des formes, il faut que tu montes, il faut que tu te caches au plus profond du cocon. Dans le cocon, les gens vont te protéger. Ils vont former de leurs corps une épaisse paroi utérine entre toi et l'ivrogne.
 Mais le cocon s'arrête. Tu es au fond, contre une vitre. L'ivrogne entre, te suit. Les gens, assis, regardent.
 L'ivrogne t'insulte, crie, crie. Tu baisses la tête, regardes les gens. (S'il vous plaît, s'il vous plaît. Soit vous êtes avec moi, soit vous êtes contre moi. S'il vous plaît...)
 T'insulte, crie, crie. Pourquoi les portes ne se ferment-elles pas ?
 Au bout d'un siècle, d'un an, d'un jour, la sonnerie. Tu as soudain envie de pousser violemment, de toutes tes forces, l'ivrogne en arrière, sur le quai, de peur qu'il ne reste à l'intérieur du wagon. Tu te vois donner un grand coup dans sa poitrine, avec ta tête, avec tes bras, pousser, pousser, pour le chasser du cocon. Mais s'il remontait ? Te frappait ? S'agrippait à toi et t'attirait sur le quai ?
 Il descend. Les portes se ferment.
 Un homme assis à ta droite :
 - Ça va ?
 - J'ai eu la peur de ma vie.
 - Il avait bu.
 - Oui, il sentait à un kilomètre à la ronde.
 Sourire.
 Un homme debout à ta gauche.
 Sourire.
 Tu ne peux plus parler. Tout est bloqué. Tu trembles. Chez toi, tu pleures longtemps.

Justine Thoury

laire qui ne seront plus assurés, ce sont des territoires de la République où l'Etat n'assurera plus ses missions régaliennes de cohésion sociale aux côtés des collectivités territoriales.

Des exemples précis

L'OFFI ne gèrera les migrants que les 5 premières années. Toutes les actions concernant les vieux migrants, les enfants de migrants, tout ce qui ressort du lien social, de la prévention, des soins passeront au droit commun et ne seront plus bénéficiaires de subventions. Ce sont des pans entiers de l'action publique qui n'auront plus de moyens : logement, accès aux droits, soutien à la vie associative. Concernant le volet formation, rien n'est prévu pour la formation des acteurs sociaux, pour la solidarité internationale, pour l'aide aux soins... ces actions n'entrant pas dans les priorités du ministère. La lutte contre la discrimination continuera à exister mais avec moins de moyens. Moins de moyens également pour les foyers d'Aide Tran-

Quelles raisons ont amené à cette décision ?

L'eau est un bien public. Ressource naturelle et vitale, elle ne peut donc être considérée comme une marchandise quelconque, dont la commercialisation aurait vocation à générer un enrichissement privé. Une longue tradition de services publics de l'eau marque d'ailleurs l'histoire européenne, depuis les « wateringues » hollandaises aux syndicats coopératifs allemands du siècle dernier. Actuellement de nombreuses grandes villes européennes gèrent toujours leurs services d'eau par le biais d'entreprises publiques. Cet attachement à une gestion publique de l'eau s'impose et compris outre-Atlantique. Et après des décennies de privatisation dans notre pays, les collectivités qui s'engagent dans un processus de reprise en main publique sont également de plus en plus nombreuses. Conformément à un engagement fort des dernières élections municipales, la Ville de Paris entend s'inscrire dans ce mouvement de mobilisation en faveur d'une gestion publique, soutenable et démocratique de l'eau. En conséquence, cette volonté passe par la mise en place d'un opérateur public unique à qui sera confié l'ensemble des activités du service de l'eau, afin de répondre au mieux aux objectifs définis par la collectivité : fournir une eau de qualité au meilleur coût et un service caractérisé par un haut niveau de performance et de transparence. Depuis 1985, les services d'eau à Paris sont en effet gérés en délégation de service public. C'est une gestion mixte et quelque peu complexe car reposant sur une multiplicité d'acteurs et, parfois, un chevauchement de responsabilités. La production d'eau est assurée depuis 1987 par la société d'économie mixte Eau de Paris, dont la Ville est actionnaire majoritaire. La distribution est quant à elle déléguée depuis 1985 à deux entreprises privées : une filiale de la Lyonnaise des Eaux pour la rive gauche et une filiale de Veolia eau sur la rive droite. Cette décision de rénovier le service public de l'eau à Paris est certes politique mais aussi de bonne gestion. Le choix d'un opérateur unique permet de mettre fin à l'éclatement des compétences et des responsabilités et de garantir une meilleure efficacité du service par une plus grande cohérence des activités de production et de distribution.

Concrètement, comment s'opèrera cette remunicipalisation ?

Cet opérateur public prendra la forme juridique d'une régie municipale dotée de l'autonomie financière et de la personnalité morale. Sa mise en place permettra à la Ville de retrouver la maîtrise complète de la filière de l'eau, soumise à des enjeux environnementaux forts et à des tensions croissantes. L'établissement public sera soumis, vis-à-vis de la Ville, à des obligations précises contenues dans un contrat cadre, notamment en matière de qualité du service et de maîtrise des coûts. La constitution d'un service public efficace, moderne, innovant, dans l'intérêt de l'usager, constitue notre seul objectif.

Quels sont les effets attendus d'une municipalisation de l'eau à Paris, pour les habitants ?

Une autre gestion de l'eau à Paris est possible, pour faire en sorte que l'eau, bien commun, redevienne en toute logique propriété et patrimoine de la collectivité, dans l'intérêt général et avec l'ambition d'un service public pérenne et soutenable aux services des usagers. Le mode de gestion a évidemment une incidence sur le coût de l'eau. La baisse régulière des volumes d'eau consommés depuis plusieurs années et l'augmentation des contraintes sanitaires créent en effet une tension à la hausse très forte sur le prix de l'eau : précisément, seule une rationalisation globale du service peut permettre de contenir cette tendance. C'est d'ailleurs un autre engagement pris par le Maire de Paris pendant la campagne : stabiliser la part de la facture directement maîtrisée par la Ville. Avec un opérateur public, toutes les recettes générées par le service y demeureront, sans actionnaires privés à rémunérer. Dans le cas de Paris, l'intégration et la rationalisation des activités de production et de distribution se traduiront par des gains économiques importants. Face aux obligations toujours plus fortes de préservation de la ressource, la mise en place de cet opérateur public unique garantira un meilleur suivi de la qualité de l'eau et intégrera des problématiques de long terme, comme les préoccupations environnementales et patrimoniales parfois peu compatibles avec une logique de résultats à court terme. Enfin, il répondra aux exigences sociales et démocratiques qui structurent le principe même de notre action municipale par la mise en place d'une tarification sociale adaptée et par une plus grande association des usagers aux prises de décision qui les concernent en l'espèce. A tous égards, nous souhaitons renouer un lien avec les usagers et placer ces derniers au cœur même de ce service de proximité.

Les équipements des différentes structures franciliennes sont en surcapacité de production et de distribution de l'eau (principalement pour des questions sécuritaires). Envisagez-vous une mutualisation des équipements avec les autres collectivités franciliennes ("la création d'un Grand Paris de l'eau") à moyen ou long terme ?

Même si nous n'aimons pas beaucoup l'expression « Grand Paris », l'idée de penser la question de l'eau à une échelle plus vaste est en effet pertinente. L'eau est un enjeu qui ne s'arrête pas aux frontières administratives, qu'il s'agisse du mode de gestion ou plus encore de la préservation de la qualité de la ressource. De plus, nous sommes face à une baisse de consommation régulière et continue. Or les usines ont été configurées pour une consommation de l'époque, de 25 % plus importante. Nous devons effectivement travailler sur cette question de la mutualisation, même s'il existe



déjà des interconnexions pour les eaux de secours avec le SEDIF⁽¹⁾ et que la priorité actuelle reste bien, pour Paris, de réussir la reprise en gestion publique de son service d'eau. Mais, de ce point de vue, la création d'un opérateur unique facilitera le travail et les contacts sur cette question de l'agglomération.

La ville de Paris vient de reprendre la production et la distribution de l'eau potable. Dans le même temps, elle prévoit d'attribuer à des opérateurs privés la collecte des ordures ménagères dans deux arrondissements supplémentaires (3^{ème} et 19^{ème}) et d'étendre la durée de ces contrats (de 4 ans actuellement à 7 ans). Quelle(s) logique(s) préside(nt) à ces décisions, contradictoires au moins en apparence ?

Au-delà de votre exemple, je pourrais aussi vous citer des partenaires associatifs gestionnaires d'équipements de proximité (comme les centres d'animation ou encore certains établissements d'accueil de la petite enfance) qui effectuent un travail précieux au service de la collectivité et des usagers. Ceci démontre que divers acteurs peuvent concourir à la mise en œuvre et à la qualité du service public. La Ville de Paris ne souhaite d'ailleurs pas se passer des compétences du privé lorsqu'elles sont absolument nécessaires. En revanche, pour ce qui est de l'eau, bien commun et ressource vitale du quotidien, il nous semble de bon principe politique et de bonne gestion que la responsabilité du service relève de la tutelle directe de la collectivité parisienne.

**Propos recueillis par Sylvie
Photo : site internet Enviro 2b**

(1) Syndicat des Eaux d'Ile de France (114 communes de la région parisienne) dont le président est André Santini, Maire d'Issy-les-Moulineaux et Secrétaire d'Etat à la Fonction publique, est géré par Véolia jusqu'au 31 décembre 2010.

Activités économiques

MAIS QUI EST NOIROT ?

En 2007, le Petit Ney, dans son numéro de décembre évoquait la transformation du quartier de la Moskowa grâce aux souvenirs d'un de ses habitants, Louis Bastin, qui y résidait depuis 20 ans.

Dans ce qui fut jadis des modestes pavillons faits de brique et de broc, où des maraîchers cultivaient des légumes et des fleurs près des fortifications, persiste encore aujourd'hui la société Noirot, indéracinable. Au 107 boulevard Ney, juste à l'angle du passage du poteau, se trouvent son siège social et son show-room.

Mais qui est Noirot ? À l'origine, Jacques Noirot, propriétaire de terrains situés le long du passage du Poteau et de l'avenue de la porte Montmartre ainsi que d'un entrepôt au 13 rue Jean Dollfus (qui existe encore), crée sa société en 1933 et lance dès 1936 un radiateur de toiles tissées qui rencontre un vif succès et contribue à la réputation sérieuse et de qualité de la marque. Puis en 1947 il étend son activité à l'électroménager (grille-pains, rôtissoires, fers à repasser). L'affaire fonctionne bien jusqu'au décès de son dirigeant. Elle est alors rachetée en 1970 par Messieurs René et Jean-Claude Turquetil.

Ces hommes d'affaires avisés et perspicaces avaient senti dès 1960 que l'électricité serait une source d'énergie d'avenir. Ils se trouvent déjà prêts lorsque EDF procède au changement de tension de son réseau, qui passe de 110 à 220 volts. Ils créent donc deux sociétés, Turquetil SA et Muller SA, qui répondront très rapidement à l'adaptation du matériel électroménager (restée jusque-là artisanale) aux besoins d'EDF.

Avant l'achèvement de la transformation complète du réseau, Messieurs Turquetil se préoccupent de trouver une activité de substitution. C'est alors qu'en 1970 l'occasion se présente. Ils reprennent la société Noirot Electroménager qui éprouvait des difficultés à la suite du décès de Monsieur Noirot, le père fondateur.

Sous l'impulsion de sa nouvelle direction, la société Noirot se spécialise dans les appareils de chauffage électrique, s'équipe d'une unité de production per-



formante à Laon (Aisne) et devient en quelques années un des leaders de ce secteur.

Depuis, Noirot est une des filiales du groupe Muller qui a également acheté Campa (dont on peut voir la vitrine à côté du 107 boulevard Ney), Applimo (dont l'entrepôt se trouve dans l'ancien hangar du 13 rue Jean Dollfus), Airelec, Chauffelec, Auer, Concorde, Convectair au Canada.

Aujourd'hui, la société Noirot est spécialisée dans la fabrication de chauffage électrique (dont l'innovation est une fonte active diffusant une chaleur homogène), de sèche-mains, sèche-serviettes, industriels et tertiaires, et un modèle de convecteur conforme à la réglementation pour les crèches et les écoles maternelles. C'est d'ailleurs Noirot qui équipe en sèche-mains les TGV français, européens et coréens.

En 2002, Noirot employait 331 personnes environ (dont 240 sur le site de Laon) et son chiffre d'affaires s'élevait à 68,812 millions d'euros.

Evelyne

Photo : Philippe

Transports - déplacements

BUS 81, DES CHANGEMENTS SUITE À L'INITIATIVE D'UNE USAGÈRE

Depuis le lundi 24 novembre, la ligne 81, qui relie la porte de St-Ouen à Châtelet en passant par Guy Moquet et la Fourche, roule le soir jusqu'à 1h du matin, les dimanches et les jours fériés et elle a été renforcée de 20 % en heure de pointe matin et soir.

Comment tout a commencé

Courant janvier, Christiane Nasica, retraitée, à la station Guy Moquet de la fameuse ligne 13, attend 5 mètres avant de batailler pour pouvoir monter dans la rame. Le soir, très énervée, elle regagne son appartement près de Guy Moquet dans le 17^e. En colère, elle l'est à la fois contre elle-même d'avoir joué des coudes, et contre la RATP, service public qui, malgré d'innombrables alertes sur la saturation de la ligne 13, ne fait rien ⁽¹⁾. « *Ce n'est pas possible, il faut faire quelque chose* » se dit-elle. Elle prend alors sa plume et écrit à la RATP, à la Mairesse du 17^e et au Maire de Paris. Elle relit sa lettre, elle a vidé sa colère, mais se dit que décemment elle ne

peut pas l'envoyer telle quelle : si elle a vidé son sac, elle la juge non constructive. Mais, cela lui a permis de mettre ses idées au clair. Alors germe l'idée, comme alternative, d'améliorer le bus 81 qui va jusqu'à St-Lazare où la ligne 13 se vide. Elle rédige donc une pétition pour une amélioration du 81 demandant des rotations plus fréquentes, une mise en service le soir après 20h, les jours fériés, et les dimanches, et son prolongement jusqu'au Luxembourg comme il y a 20 ans (aujourd'hui, il s'arrête au Châtelet).

C'est ainsi qu'elle se retrouve à l'arrêt Guy Moquet du bus 81, pétition en main, demandant



La station de Bus Guy Moquet où tout a commencé

aux usagers de la signer. Et là, surprise, les gens parlent, l'interpellent. Tout le monde s'empresse de la signer, les encouragements fusent : « *bonne idée, formidable...* ». Les jours suivants, elle poursuit sa quête de signature, la nouvelle se répand peu à peu d'usager à usager, de riverain à ri-

verain. Puis vient la campagne pour les élections municipales. M^{me} Nasica, forte de 600 signatures, se présente à une rencontre électorale de Françoise de Panafieu. Elle présente son initiative et sa pétition. Les présents, l'entourage de la candidate s'empressent, eux-aussi, de signer. Puis, elle se rend à une réunion d'Annick Lepetit. Idem les signatures affluent, avec en prime la signature d'Annick Lepetit, défenseuse des transports en commun et du service public, qui s'est fortement engagée pour le dédoublement de ligne 13. À cette occasion, elle rencontre l'association Déclic 17/18. Deux de ses dirigeants, Philippe Lefrançois et Philippe Limousin, lui proposent de mettre la pétition sur leur site Internet et de l'aider à la diffusion. Finalement, M^{me} Nasica, recueille 1700 signatures, dont 700 par le site de Déclic 17/18.

Les choses prennent tournure

Avec Déclic 17/18, elle rencontre le chef de ligne du 81, M. Leroux qui reçoit positivement la pétition dont le caractère justifié et civil l'agrée. Il entreprend une étude sur son coût. Les Parisiens ont voté, Annick Lepetit devient adjointe aux transports et aux déplacements de Bertrand Delanoë, et aussi vice-présidente du STIF (Syndicat des Transports d'Ile de France). Des lettres recommandées avec copie des signataires sont envoyées au STIF, à la Mairie et à la RATP. La presse se fait l'écho de cette initiative. Le Parisien (pages Paris) publie des articles, Le Monde, lors d'un article sur la ligne 13 informe de la pétition, France-Soir fait un entrefilet, 1/2 colonne dans le Nouvel Obs Ile de France. Fin mai, le STIF donne son accord pour 80 % du financement, les 20 % restants étant pour la RATP. En octobre, le chef de ligne du 81 l'informe de la bonne nouvelle, sauf pour le prolongement jusqu'au Luxembourg, mais M^{me} Nasica n'en fait pas une affaire de principe, l'essentiel est acquis.

Remercier le quartier et ses habitants

Elle souhaite en faire une fête de quartier car cette pétition lui a permis de rencontrer de nombreuses

personnes et commerçants du quartier. Des liens se sont créés, et cette victoire est celle de tous les défenseurs des transports en commun et du service public. Le chef de ligne donne son accord et transmet la proposition à la direction de la RATP. De son côté, elle démarche des commerçants et supermarchés de l'avenue de la porte de St-Ouen : « *Les commerçants étaient contents, bravo c'est bien... et se prononcent pour les transports en commun, quand ça marche, ça apporte de la clientèle.* ». La RATP ne souhaite pas l'alcool et les petits-fours proposés par les commerçants. Qu'importe, ce seront des fleurs. Un bouquet de fleurs est ainsi offert à chacun des chauffeurs, dénommés machinistes dans le jargon de la RATP. Avec des amis, elle va les remettre au terminus du 81 (Pte de St-Ouen). Le soir du 24, M. Leroux met à disposition 2 bus à plate-forme de 1935, avec tapis rouge, jusqu'à Minuit. Aujourd'hui, ces bus sont la propriété d'une société privée qui les loue à la RATP. Pour l'occasion, elle les prête gratuitement. Tous les « pontes » de la RATP sont là, là, là, là, là... on distribue stylos, porte-clefs. M. Leroux, le chef de ligne, s'est habillé en receveur de l'époque. Annick Lepetit, et Dominique Lamy sont présents. M^{me} Nasica déplore l'absence de la Mairesse du 17^e, mais ne s'y arrête pas. M. Leroux a demandé à un poète usager du 81, une ode pour annoncer les nouveaux aménagements du 81. Le poème est affiché dans le bus. Les usagers découvrent ou redécouvrent la beauté du vieil autobus, les personnes présentes sont contentes d'être là : « *de par la lumière spécifique des bus à plate-forme, les personnes se trouvent belles, les jeunes aussi.* » précise M^{me} Nasica. Cette pétition lui a permis de rencontrer de nombreux riverains ; tous âges et catégories sociales confondus, rencontrant nombre de jeunes qui ont signé la pétition tout en l'encourageant. Elle a ainsi découvert le fourmillement d'idées, de projets (garde d'enfants, ate-

lier tricot...). Elle a découvert que, contrairement à l'idée reçue, nombre de commerçants étaient pour les transports en commun. Elle a mesuré combien il était important d'investir dans les transports publics : « *le service public, les transports en commun sont inscrits profondément dans la façon de vivre des Parisiens.* » conclut-elle.

Et la ligne 13

Si cette amélioration de la ligne 81 est la bienvenue pour les usagers, elle ne résoudra pas la saturation et les autres problèmes de la ligne 13, « *la bêtaillère* » comme l'appelle nombre d'usagers. Aujourd'hui, tout incline pour affirmer que la meilleure solution est le doublement de la ligne 13 par le prolongement de la Ligne 14 après St-Lazare. Le Conseil d'Administration du STIF qui doit se réunir en mars prochain, votera-t-il la prolongation de la Ligne 14 ?

texte et photo : Philippe
illustration : Laetitia

1) Le Petit Ney a consacré plusieurs articles à ce sujet (cf. LPN 135/fev 07).



DE LA VIOLENCE ORDINAIRE, FAITE AUX FEMMES, DANS LE MÉTRO PARISIEN

Justine est étudiante, elle participe à l'atelier d'écriture. Cette "petite aventure" lui est arrivée à la station Marcadet-Poissonniers, le 10 novembre, alors qu'elle attendait le métro pour rentrer chez elle après avoir fait ses courses. Il était environ 18h. Elle venait de passer une semaine chez ses parents, à Toulon, et était rentrée à Paris la veille, alors ce fut un retour un peu brutal !... Elle a écrit ce texte le lendemain, en essayant de ne pas « romancer » ou ajouter quoi que ce soit. Courant décembre, elle nous a lu son texte à l'atelier. Nous avons été nombreux à être touchés. Nous le publions dans le journal car, souvent au niveau de l'information, les agressions sont décrites de manière « clinique », mais la parole est rarement aux agressés, à leur ressenti. Justine écrit souvent à la deuxième personne car elle aime bien l'effet que cela produit sur le lecteur ou l'auditeur. En dehors du talent d'écriture de Justine, qui est indé-

niable, son texte décrit les sentiments, l'humiliation et le dialogue intérieur de la victime d'une banale agression subie par nombre de femmes, seule au milieu de tous.

Sac à dos plein à craquer, bien calé entre les deux épaules. Sac à provisions tendu vers le sol dans ta main droite. Tu poses le sac à provisions sur le siège bleu. Un homme attend, se dandine, là-bas, près de l'escalier. Un autre, juste à côté de toi, appuyé contre une barre de fer dans le recoin du mur, tout contre le distributeur de friandises. Sourire poli. Son visage, tanné, apaisant. Tu souris toujours aux gens que tu croises. Même à ceux que tu ne croises pas, aux imaginés, à ceux qui n'existeront jamais. Tu souris à la ville et au vent, aux maisons et aux arbres.

A ta droite, une grosse silhouette s'approche. Oh. Lui, tu ne lui souris pas. Vite, vite, regarde ailleurs.

Fais quelque chose. Il est grand, il est immense. C'est un ogre. Lunettes carrées à grosses montures noires. Lunettes présagent. Basané. Veste pendante, panse ballotée de droite et de gauche à chacun de ses pas lourds. L'odeur le précède. De l'alcool pur envahit l'espace dans un rayon de plusieurs mètres. Son visage s'arrête à quelques centimètres du tien et te crache une bouffée en guise d'introduction.

- *S'il te plaît ?*

- *Oui ?*

- *S'il te plaît ?*

- *Oui ?*

- *S'il te plaît...*

- *Oui, quoi ?! (Reste calme.)*

- *Comment on fait pour aller à Marx Dormoy ?* Tu te grattes la tête et reposes tes idées quelques instants.

- *Euh... Vous prenez la ligne 12, là-bas.*